

LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ÉGLISE

« **Aucun livre de vulgarisation n'ex-purgera la religion des masses abruties par le baigné capitaliste... aussi longtemps que ces masses n'auront pas appris à lutter de façon cohérente, organisée, systématique et consciente contre les racines de la religion, contre le règne du Capital sous toutes ses formes.** »

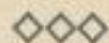
LENINE.

La lutte contre l'Eglise, soutien du régime, est inséparable de la lutte de classes; elle n'est qu'un des aspects du combat à mener contre le Capitalisme.

Envisagée sous cet angle, elle ne risque pas de détourner les travailleurs de leur véritable devoir révolutionnaire pour les entraîner vers un anticléricalisme purement idéologique et sans contenu social. Au contraire, elle doit simplifier leur action, clarifier la situation, en démasquant un des alliés les plus redoutables du Capitalisme. Cette lutte s'impose pour libérer le prolétariat de toutes les formes d'esclavage spirituel et matériel qui pèsent sur lui et menacent l'action révolutionnaire.

Elle est devenue une obligation impérieuse depuis que l'Eglise s'est fait une nouvelle arme de sa politique sociale, dangereuse — elle est un piège pour l'ouvrier abusé, agressive — elle attaque vigouremment le marxisme en tant que doctrine philosophique et politique, le communisme, le socialisme, le syndicalisme reconnaissant la lutte de classes.

L'Eglise dispose de moyens si puissants que vouloir ignorer la menace qu'elle constitue pour le prolétariat révolutionnaire c'est aller au-devant d'échecs certains.



La religion est par essence conservatrice. La philosophie religieuse est née d'une inadéquation de l'homme au milieu. « La religion est née à une époque extrêmement reculée des représentations erronées, primitives des hommes, relatives à leur propre nature et à la nature environnante » (Engels.)

Elle tend à conserver cette inadéquation :

1° En face du milieu physique, en faisant croire à l'individu que cet univers est l'œuvre d'un Dieu, qu'il est sorti d'une volonté et d'une intelligence divines impénétrables. Elle met donc, de par son existence même, une borne à l'intelligence humaine. C'est ce qu'exprimait Gœthe quand il écrivait que « c'est à cause du mythe de Jésus que le monde pourra rester encore stationnaire pendant 10.000 ans et que personne ne raisonne convenablement, car il faut dépenser autant d'énergie, de science, d'intelligence et d'ingéniosité pour défendre ce mythe que pour le réfuter »;

2° En face du milieu social, en faisant croire à l'homme que les lois humaines sont d'origine divine, elle lui interdit d'essayer de pénétrer le secret d'apparition de ces lois, la source de la structure économique et politique. Elle empêche l'homme de

poser, en termes humains, le sens de la destinée humaine; en outre, par le vain mirage d'une vie meilleure, elle neutralise ses efforts pour changer le milieu terrestre. Elle joue le rôle « d'opium du peuple ».

Le même caractère conservateur se retrouve dans la morale chrétienne, morale de classe destinée à maintenir les hommes dans une captivité perpétuelle. « Les principes sociaux du christianisme glorifient la lâcheté, la mortification de soi-même, la soumission, l'humilité, bref toutes les qualités de la canaille; mais pour le prolétariat qui ne veut être traité comme le rebut du genre humain, le courage, la conscience, le sentiment de la fierté et de l'indépendance sont plus importants que le pain quotidien. Les principes sociaux du christianisme portent l'empreinte de la servilité et de l'hypocrisie, tandis que le prolétariat est révolutionnaire » (Marx).

Or, ce sont précisément ces modes de pensée et ces règles de conduite que nous trouvons à la base de la politique sociale de l'Eglise. Comment s'étonner qu'elle soit conservatrice ?

Nous proposant d'étudier les principaux caractères de cette politique, nous démontrerons :

1° Que les préoccupations sociales des papes ont été dictées par des considérations d'intérêts, imposées par les circonstances, que l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière n'a pas été le but des encycliques;

2° Qu'étant donné la personnalité des promoteurs du mouvement, chefs d'une organisation la plus puissamment hiérarchisée qui soit, leurs doctrines politiques ne pouvaient être que réactionnaires;

3° Que le but de cette politique est de maintenir le statu quo, de conserver, en le restaurant, le régime capitaliste, soutien et allié de l'Eglise.

Nous ne retiendrons dans cette étude que le point de vue de l'Eglise officielle et non celui des « francs-tireurs »; les mouvements non orthodoxes n'étant pas tolérés dans cette organisation si fortement disciplinée et autoritaire. Ils sont mis au ban de la société ecclésiastique.

La doctrine sociale de l'Eglise est contenue dans un certain nombre d'encycliques papales; nous n'étudierons que les plus importantes : *Rerum Novarum* (1891), *Graves de Communi* (1901), *Quadragesimo Anno* (1931), *Caritate Christi* (1932). Au dire des clercs et des « laïcs » de l'Eglise chrétienne, les papes ont découvert la question sociale et nous ont donné, dans ces encycliques, une solution au conflit qui met aux prises « classes supérieures et classes inférieures ».

Au premier congrès mondial de la J.O.C., tenu à Bruxelles en 1935, M. Van Zeeland, président du Conseil dans un gouvernement à participation socialiste, s'exprimait ainsi : « Soyez en sécurité, vous avez la doctrine économique et sociale la plus complète, la plus sûre qui soit, la seule vraiment cohérente, la plus adaptée aux nécessités de l'heure : vous la trouverez dans les encycliques pontificales. » Voyons ce que valent ces documents, comment et par qui ils furent élaborés.

Causes du mouvement

Il serait faux de croire que l'Eglise, qui a légitimé l'esclavage, le servage, la colonisation et la guerre, qui depuis qu'elle est constituée a partout et toujours soutenu les puissants, toléré ou couvert leurs abus, s'est brusquement inquiétée du sort des travailleurs et a décidé de se prononcer contre le salariat. La politique sociale des papes, imposée par les circonstances (dès 1871), a été un *moyen et non une fin*; le sort des travailleurs ne les intéressa que dans la mesure où la pénétration des classes ouvrières pouvait devenir un instrument de domination.

Causes profondes

I. — PERTE DU POUVOIR TEMPOREL

En 1848, une révolution avait ébranlé la puissance du pape, la république avait été proclamée à Rome. En 1870, Pie IX perdait les Etats de l'Eglise. L'abolition de son pouvoir temporel le mettait dans l'obligation, pour affermir son prestige, de reconquérir sa place de chef d'Etat sérieusement compromise, afin de faire valoir avec éclat ses prétentions. A la mort de Pie IX, le Vatican n'entretenait plus de relations cordiales ou pacifiques qu'avec l'Amérique du Sud, l'Espagne et l'Autriche (1). En 1871, Léon XIII, successeur de Pie IX, entreprit de faire regagner à l'Eglise le terrain perdu par elle. Pour parvenir à ses fins, il devenait nécessaire de changer de tactique. Il adopta une attitude souple, se pliant aux circonstances, tendant à pénétrer toutes les politiques du monde. « Le chef du catholicisme sort de son isolement, il prend contact avec la société moderne, il en évalue les forces politiques et sociales, puis il prépare et met en œuvre les moyens qu'il estime les plus propres à dominer ces forces » (M. Pernot).

Son premier soin est de renouer des *alliances*. Profitant des luttes qui mettent partout aux prises bourgeoisie et prolétariat, Léon XIII se présente comme un allié des pouvoirs établis et leur propose de ramener les travailleurs, au nom de leurs propres intérêts, sous la domination de la classe dirigeante inféodée à l'Eglise. En Espagne, il se rapproche des Bourbons : « L'Eglise est la meilleure amie et la plus généreuse bienfaitrice des princes et des peuples » (1887). Pour se concilier les bonnes grâces de l'empereur d'Allemagne en lutte avec le socialisme, il attaque et condamne le principe de la démocratie (*Quod aspotolici*, 1878). Dans l'espoir d'amener l'Angleterre à adhérer à son projet d'union des Eglises, il sacrifie résolument les irlandais catholiques. L'accroissement d'influence de la France lui fait rechercher un rapprochement avec le gouvernement républicain. L'alliance avec la France est devenue indispensable pour se concilier la Russie et voir se former un bloc capable de faire contrepoids à la Triplice. Il négocie avec la Suisse, la Belgique, le Portugal. Partout il renoue les relations du Saint-Siège avec les puissances.

Quel est le but de ces alliances ? — Il s'agit de s'immiscer dans la vie des gouvernements et de monnayer l'appui qu'il va offrir en concessions faites à l'Eglise. En Allemagne, Léon XIII, manœuvrant habilement entre le parti catholique et le gouvernement impérial, sait obtenir de Bismarck le retrait des lois de Mai. En France, l'appui qu'il prête au gouvernement républicain contre le péril

socialiste, dénoncé par lui à grands cris, lui vaut de faire écarter la question de la séparation et d'atténuer singulièrement les lois sur les congrégations.

La Papauté arbitre. — Cet élément conservateur est très apprécié des chancelleries qui, nous le voyons, ont toutes repris l'habitude de « payer assez cher, par des concessions octroyées aux catholiques, l'appui moral ou politique qu'elles obtenaient du Vatican » (M. Pernot, ouvrage cité). L'univers a reconnu dans l'Eglise « la médiatrice entre les princes et les peuples », l'arbitre tout désigné pour trancher les conflits au profit des puissants. Son alliance est sûre, car c'est ses propres intérêts qu'elle défend en consolidant la cause des princes. « Lorsqu'ils auront reconnu que l'Eglise de J.-C. possède, pour détourner le fléau du socialisme, une vertu qui ne se trouve ni dans les lois humaines, ni dans les répressions de magistrats, ni dans les armes des soldats, qu'ils rétablissent enfin cette Eglise dans la condition et la liberté qu'il lui faut pour exercer, dans l'intérêt de la société, sa très salutaire influence » (*Quod apostolici*).

II. — INSTAURATION DE LA RÉPUBLIQUE EN FRANCE

Les institutions républicaines, l'anticléricalisme de la bourgeoisie au pouvoir pouvaient devenir des obstacles à l'accroissement de la puissance des papes. Cette menace les oblige à lutter, puis à pactiser avec l'ennemi. Après avoir fait une opposition systématique à la République et s'être solidarisé avec tous les partis de réaction, notamment avec le parti royaliste, Léon XIII, diplomate rusé, se rendant compte de son erreur de tactique, décide de se rapprocher du gouvernement républicain. Heurter de front les institutions démocratiques s'est révélé dangereux, mieux vaut s'immiscer dans les rouages du gouvernement, pour dominer et diriger la République. D'accord avec les royalistes, qui écrivaient dans le *Gaulois* « qu'entrer dans la République c'est la mieux investir et c'est un acheminement nécessaire vers la monarchie », Léon XIII décida « d'embrasser la gueuse pour la mieux étouffer ».

Alliance avec la bourgeoisie. — Au lieu de laisser se cimenter un bloc des gauches contre la droite, Léon XIII trouve habile de spéculer sur la peur qu'ont les républicains des revendications ouvrières pour se les concilier. La bourgeoisie, qui se croit menacée — « le péril est à gauche » — écarte les querelles religieuses, abandonne son anticléricalisme de façade et se déclare prête à faire des concessions, afin que le pape calme les esprits. Celui-ci, qui vient de voir la République sortir victorieuse du scandale de Panama et qui veut avoir les mains libres pour les élections, publie l'encyclique *Lætitia sanctæ*. Des conseils, fort sages, sont donnés aux ouvriers; il les exhorte à ne pas fuir le travail pénible et les détourne « de ces visées à un rang supérieur, de ces aspirations inconsidérées vers un égal partage des biens ».

Conquête du suffrage universel. — Le mot d'ordre est donc de se pousser jusqu'aux leviers de commande; pour s'en saisir, la meilleure tactique est encore de pénétrer au Parlement, d'où la nécessité de gagner les masses ouvrières maîtresses du scrutin. Pour capter leur suffrages, il va devenir indispensable de feindre s'intéresser à leur sort, de parler peuple. Il faudra adopter une réforme sociale, exploiter habilement les désillusions provoquées par la carence de la III^e République en matière de législation sociale, se présenter comme le « défenseur des classes inférieures », sans pour cela ris-

(1) Sur cette question, voir l'ouvrage de M. Pernot : « Le Saint-Siège, l'Eglise catholique et la politique mondiale ».

quer d'inquiéter les bailleurs de fonds, les gros patrons. « Il faut reconquérir le suffrage universel, là est notre seul moyen de salut. Mais comment ? Le suffrage universel est simpliste. Quand on lui parle d'améliorer le sort des prolétaires, il commence à comprendre; pour qu'il écoute encore, il faut un programme. On proposait des lois sur les accidents, la diminution des heures de travail, et nos journaux s'en moquaient, nos députés votaient contre le plus souvent. Alors, quoi, disait le suffrage universel, que faites-vous pour nous ? Où est votre programme ? » (Naudet). De tels avertissements furent entendus, l'Église eut un programme électoral. La classe ouvrière est donc un instrument, l'atout suprême dans les mains de l'Église. Une démagogie éhontée sera le résultat de cette décision. C'est l'époque des pèlerinages ouvriers à Rome, des réceptions par le pape, de la mise en œuvre des ressources inépuisables de la thaumaturgie la plus grossière, de la pompe théâtrale du culte pour attirer les foules populaires ignorantes et superstitieuses. Le pape publie une encyclique sur saint Joseph, modeste ouvrier, dans laquelle il prodigue ses encouragements et son auguste flatterie à la classe ouvrière. Tous les moyens sont bons pour conquérir, amadouer les masses.

Immixtion dans la politique. — Ouvertement ou insidieusement, l'Église s'immisce dans la vie politique du pays. Ceux qui refusent de la considérer comme un adversaire politique et social devraient bien relire l'histoire de la III^e République, fertile en exemples de la persistante intrusion du clergé dans le domaine politique. Dès sa fondation, la République est en butte à l'opposition acharnée de l'Église. Elle est l'instigatrice de tous les complots tramés pour le rétablissement de la monarchie; elle est la responsable de toutes les campagnes d'intimidation destinées à faire capituler le parti républicain. Chaque échec provoque chez les réacteurs un déchaînement de fureur et de frayeur, feinte, habilement mise en valeur pour semer la panique et orienter l'assemblée vers la droite. La discussion du projet J. Ferry sur la création des écoles normales dans chaque département et sur la lettre d'obédience provoqua chez les évêques des déclarations indignées, certains se déclarèrent prêts au martyre! Lavignerie avait écrit après la démission de Mac-Mahon : « Il ne manque pas d'Hérodes pour mettre les têtes sur des plats et d'Hérodiades pour la demander. Qu'avons-nous de mieux à faire que de nous y prêter ? » Tous les prétextes sont bons pour prêcher la guerre civile et saper les institutions républicaines. En quelques années, un « tournant » radical aura d'ailleurs lieu dans la politique du clergé. Lavignerie, acteur consommé, après avoir comploté contre la République sera, sur les ordres de son maître, l'homme du ralliement et du toast d'Alger. Pour le moment, ordre est donné de conquérir le suffrage universel, le clergé s'y emploie. Le procès intenté aux Assomptionnistes, en 1899, mit en lumière leurs agissements politiques, l'inquisition qu'ils avaient organisée, ainsi que le système d'espionnage et de délation institué dans toute la France. Il fut établi que dans chaque chef-lieu de département ils avaient créé un comité central d'hommes dévoués, ayant un correspondant dans chaque commune, qui devait renseigner l'Ordre sur la vie de la commune et l'existence privée des électeurs. Les frais étaient largement couverts par les quêtes faites par les nonnes pour la guerre sainte. Par la suite, ils fondèrent le comité « Justice-Egalité », qui se donnait pour objet d'intervenir directement dans les élections municipales, cantonales, législatives et présidentielles, et de triompher des mécréants comme les Croisés du

moyen âge triomphaient des musulmans » (A. France, *L'Église et la République*). On n'a pas oublié l'action décisive que joua le pape dans l'élection de Deschanel à la présidence de la République (voir à ce sujet les révélations de H. Monet, *Revue de Paris* du 15 avril 1930, citées par Marceau Pivert dans son étude sur les Davidées).

Malgré la suspension du traitement des prêtres, reconnus coupables d'avoir transformé leur chaire en tribune électorale, sous le Concordat (300 suspensions de traitement furent décidées après les élections de 1889), malgré ses dénégations, l'Église n'a pas changé de tactique. La pastorale du cardinal Maurin, publiée en avril 1925, émane-t-elle d'un agent électoral ou d'un haut dignitaire de l'Église ? Elle est bien moins un document religieux qu'un programme politique destiné à assurer l'élection du Bloc National (1).

La définition du nonce parfait, citée par Racine en ses mémoires et donnée par le nonce Roberté, est toujours vraie et pourrait être étendue à un grand nombre de membres du clergé. « Il faut se frotter de théologie et se faire un fonds de politique ».

Il est établi que l'Église ne se cantonne pas dans le domaine philosophico-religieux, que même en France, où un parti confessionnel n'était guère viable, elle constitue un super-parti politique chargé « de distribuer ces forces (catholiques) entre les fractions les plus favorables à la conservation sociale et religieuse » (M. Pernot) et qu'il est du devoir strict du révolutionnaire de la suivre sur le terrain où elle s'est engagée et de la combattre au nom de la lutte contre le capitalisme.

Dans le domaine extérieur, les menées cléricales ne sont pas moins dangereuses; à plusieurs reprises, elles ont conduit le pays à deux doigts de la guerre, tant en Europe (Allemagne-Italie) qu'en Extrême-Orient et chez les musulmans.

III. — NÉCESSITÉ DE LUTTER CONTRE LE SOCIALISME

En 1889, l'Église a vu se reconstituer l'Internationale écrasée après la Commune, le mouvement syndical s'affirme, les partis socialistes s'organisent; l'Église tremble ou feint de trembler : « Les socialistes, dans leurs conventicules secrets, poussent la multitude à la révolte. L'avenir de la société est en jeu » (*Graves de communi*). Une série de grèves fructueuses ont obligé les gouvernements à jeter du lest; si l'Église n'y prend garde, la question sociale va se régler sans elle. « Les pays protestants hérétiques montraient l'exemple. La législation anglaise sur la réglementation du travail (1871-78), la législation allemande (1884-89), suscitaient des comparaisons fâcheuses pour les pays d'obédience catholique » (A. Lapraz, *Bulletin de l'Association des Instituteurs Libres Penseurs de la Haute-Savoie*).

Lutte contre le socialisme. — Il s'agit donc de lutter contre le socialisme en dénonçant ses malversations, en lui empruntant ses mots d'ordre, mais en ayant soin de les émasculer pour ne pas s'aliéner les capitalistes. Pour lutter contre le socialisme, l'Église ira au peuple, la tactique est courante qui consiste « à embrasser avec éclat la cause des réformes sociales qui ne peuvent plus être évitées » (Debidour, *L'Église catholique et l'État sous la III^e République*). La campagne antisocialiste aura

(1) « Pas de prélèvement sur le capital ni d'atteinte à la propriété. Pas d'accroissement de l'impôt sur le revenu; plus de monopoles. Économie sur les fonctionnaires; pas d'économie sur l'armée ni sur la marine », etc., etc.

ainsi le double avantage de saper l'œuvre de l'ennemi invétéré et de se concilier les bonnes grâces des possédants. Tous les papes ont lancé l'anathème contre le socialisme : « Doctrine perverse... Horrible et lamentable système radicalement contraire à la raison et au droit naturel... Pernicieuse invention... qui consiste à se servir des ouvriers pour piller, dilapider les propriétés de l'Eglise d'abord et ensuite celles de tous les particuliers, pour violer tous les droits humains et divins... Monstres effroyables qui sont la honte de la société et qui menacent d'être sa mort » (Origine du pouvoir civil 1881, *Quod apostolici*). Tous se sont servi de la menace de « ce fléau » pour faire valoir leur appui, tous ont affirmé que seule l'Eglise est capable de lutter contre « cette peste ». Mais lancer des invectives ne suffit plus, il s'agit maintenant de dissocier le bloc des masses ouvrières, polarisées par le socialisme, d'opposer organisations à organisations et de se livrer à une propagande habile auprès des masses à conquérir. Des siècles d'atavisme religieux en auront fait des instruments dociles, malléables, prêts à se laisser prendre au piège.

Tactique. — L'essentiel est de ne « jamais heurter les instincts de liberté et d'égalité, et nous reconstruirons plus rapidement que beaucoup ne le pensent l'édifice des corporations ouvrières » (Père Marquigni). Il s'agit bien moins de discuter, de persuader, que « d'incliner les âmes » à se soumettre au bon pasteur. « Il ne faut pas être intransigeant, mais plutôt insinuant ». Doucement, férocement, le prolétaire va être amené à renoncer à son unique bien : sa conscience de classe, le sentiment de la légitimité de sa révolte, la notion de son exploitation, l'éclatante certitude de connaître l'exploiteur; avec onctuosité, avec patience, il sera aveuglé, dupé, ligoté et condamné à un implacable esclavage spirituel et matériel. Diviser pour dominer est la grande règle, opposer l'un à l'autre les travailleurs sera les affaiblir. « Il n'y a pas de vraie fraternité en dehors de la charité chrétienne, donc pas de fraternité pour ceux qui ne sont pas chrétiens » (sur le Sillon, 1910). L'Eglise crée dans le pays un fort courant antisémite. Avant Hitler, elle proclame que chasser le juif serait résoudre la question sociale. Ce mouvement antijuif permettra à l'Eglise de grouper tous les ennemis de la République et de saper son œuvre tout en détournant l'ouvrier de sa lutte contre l'exploiteur. Une campagne violente est déclenchée par la *Croix* (appartenant aux Assomptionnistes). Une souscription pour une épée d'honneur offerte aux enfants d'Henry est ouverte. L'abbé Gros souscrit « pour une descente de lit en peau de youpin ». En même temps, une profusion d'œuvres de piété surgit dans toute la France. Les classes populaires sont « enveloppées et ligotées dans un réseau d'œuvres pieuses qui suivent et retiennent le chrétien pendant toute sa vie » (Debidour). Il s'agit de rendre l'ouvrier *humble* et *modeste* : « La bienveillance publique se tournera vers ces ouvriers actifs, modestes, mettant l'équité avant le gain et préférant à tout la religion du devoir » (*Rerum Novarum*, 1891); *d'en faire des hommes soumis*, « mon Dieu, donnez-moi l'amour de la dépendance »; *reconnaisants de la charité des riches*, « l'aumône, attaquée par les socialistes, favorise les rapports sociaux en resserrant les liens que crée l'échange des services » (*Graves de communi*, 1901); *respectueux*, « saint Paul avait raison de prescrire aux femmes et aux esclaves de respecter, les unes dans leur mari, les autres dans leur maître, le Christ lui-même » (Fête de la royauté du Christ, 1922); *obéissants* « aux puissances supérieures qui tiennent de Dieu le droit de commander » (*Quod apostolici*). Il faut verser dans l'âme des

pauvres courage et *résignation*, « chacun, sauf circonstances défavorables, occupe la place qu'il s'est procurée par sa conduite » (Benoît XV). Les inégalités sont « toutes choses voulues par le créateur de l'ordre harmonieux de la Providence comme les conditions normales et humaines de notre épreuve sanctifiante d'ici-bas » (*Principes de la Charité et de la justice chrétienne*, 1914). « *L'essentiel est de tuer en eux l'esprit de révolte* ». Ce qu'ils veulent, c'est moins la concorde que la stagnation et l'atonie : « Qui résiste au Pouvoir résiste à l'ordre établi par Dieu et ceux qui résistent s'attirent à eux-mêmes la damnation » (*Sur la constitution chrétienne des Etats*, 1885).

L'« opium du peuple » va faire de ces prolétaires abusés des « jaunes », des adeptes des syndicats chrétiens, qui saperont les tentatives de libération de leurs frères de classe restés dans les organisations révolutionnaires.

Causes immédiates

La politique sociale de l'Eglise, ébauchée depuis 1871, n'a connu un développement méthodique qu'après l'encyclique *Rerum Novarum* parue en 1891. Quelles sont les causes immédiates qui déterminèrent Léon XIII à élaborer ce programme de soutien de l'ordre capitaliste ?

Après de longues hésitations, des avances, des reculs, Léon XIII était, pour des raisons de tactique, décidé au ralliement, mais il jugeait opportun de retarder encore l'encyclique sur la question; prendre parti trop nettement pouvait lui aliéner les royalistes. Il était trop averti pour ne pas se rendre compte que cette politique de louvoiements n'était approuvée ni par les monarchistes, ni par les républicains, or ce n'était pas le moment de perdre les faveurs de l'opinion, les finances de la Papauté étant en mauvais état; une perte de 20 millions dans le trésor avait obligé le pape à révoquer son trésorier Folchi. Il fallait à tout prix ménager l'aristocratie et laisser, apparemment, de côté la question gouvernementale. Lavignerie, homme de confiance, serait chargé des avances à la République; le pape, lui, se réserverait. Une encyclique sur la question sociale serait moins dangereuse que sur le ralliement; elle aurait, en outre, l'avantage de rassurer les capitalistes. Les gros industriels étaient inquiets des menées ouvrières et les prolétaires déçus de n'avoir pas obtenu la législation attendue sur les accidents du travail et les retraites ouvrières. Partout la question sociale s'imposait. En Amérique, le 1^{er} mai 86 avait été sanglant. En 89, cent mille étaient en grève dans la Ruhr. Le congrès international socialiste, tenu à Paris en 89, venait de décider que le 1^{er} mai 90 les ouvriers manifesteraient. A cette date, une intense agitation avait secoué le pays. Guillaume II, avide de jouer un rôle, avait convoqué à Berlin une conférence internationale pour la protection des travailleurs (1890). Léon XIII ne pouvait se laisser devancer par le « pape protestant », il fallait se prononcer sur la question sociale, sinon « paraître avoir négligé son devoir ». Le 1^{er} mai 91 fut marqué par l'assassinat de dix ouvriers par la troupe à Fourmies. Une tempête d'indignation souleva les masses travailleuses. Quinze jours après ce massacre, *Rerum Novarum* était publiée « à une heure très opportune », déclare Pie XI.

Quarante ans après sa parution, à grand renfort de discours et de célébration solennelle, l'Eglise catholique fêtait l'anniversaire de cet « immortel document » et la publication d'une nouvelle encyclique sur le même sujet : *Quadragesimo anno*.

Causes. — La guerre a fait surgir des problèmes nouveaux, elle a ouvert une ère de crise d'une gravité sans précédent, le mécontentement des masses travailleuses s'affirme; si le régime croule, l'Église disparaît aussi.

La Révolution russe est une menace sérieuse pour la religion et pour le régime économique. « La ques-

tion sociale attend toujours sa solution, mais il importe qu'elle ne soit pas résolue sans l'Église, pour qu'elle ne le soit pas contre elle » (Benoît XV, discours du 10 mars 1919).

Au moment où le régime capitaliste est menacé, le Vatican se doit de définir sa position. L'encyclique de la crise mondiale est une apologie du fascisme, forme exaspérée du capitalisme.

Les protagonistes

Nous avons vu que les raisons historiques qui ont dicté la politique sociale de l'Église sont purement intéressées et à caractère réactionnaire. Cette constatation n'est pas surprenante, l'Église est une puissance riche, antilibérale, traditionaliste, elle fait la politique de la classe qui la soutient. Voyons maintenant quelles étaient les mentalités des promoteurs du mouvement.

Traits généraux de la politique des papes. — Quels que soient les hommes qui se succèdent au Vatican, la politique de l'Église est dirigée par des principes séculaires, d'où une action persévérante, continue, parfaitement conséquente, tendant au même but : l'hégémonie de l'Église, la subordination du pouvoir civil au pouvoir religieux. Mais la rigidité de la doctrine catholique s'accommode fort bien d'un opportunisme qui lui permet de s'adapter aux circonstances, d'où des courants divers dans la politique papale, courants dictés par les événements et par le caractère de chacun des papes. Mais sous ces modalités différentes (1) la permanence de la doctrine s'avère rigoureusement respectée : il s'agit d'assurer le triomphe de l'Église. Tous les papes ont combattu systématiquement l'esprit de 89, la Déclaration des Droits de l'Homme, l'idéal démocratique, en proclamant que l'origine de tout pouvoir est en Dieu et en considérant les papes et les évêques comme les représentants de Dieu sur la terre. Tous, jusqu'en 1905, se sont opposés plus ou moins ouvertement aux institutions républicaines et se sont solidarisés avec les partis de réaction. Tous ont proclamé la subordination absolue de la société civile à la société religieuse. Tous ont basé leur politique sociale sur l'inviolabilité du droit de propriété et sur le principe d'autorité. Tous ont eu pour dessein de consolider l'ordre social existant en faisant accepter aux masses l'idée que les inégalités sociales sont choses naturelles, voulues; en prêchant le respect du statu quo, c'est-à-dire du salariat : de l'exploitation de l'homme par l'homme, en détournant les travailleurs de la lutte émancipatrice, en leur faisant croire à la possibilité d'un règlement amiable entre patrons et ouvriers. Tous ont condamné le socialisme (« doctrine perverse, pernicieuse invention ») et ont fortifié cette « gendarmerie sacrée » que le capitalisme rétribue largement.

Les papes

PIE IX (1846-1878). — Dès 1846, il annonça qu'il suivrait les traditions de ses prédécesseurs d'illustre mémoire. Il se prononça :

Contre le suffrage universel, « plaie horrible qui afflige la société humaine, plaie qui détruit l'ordre social et qui mériterait à juste titre d'être appelé mensonge universel » (1874, discours aux pèlerins);

Sur l'inégalité des hommes, « il est naturel et invariable que les uns l'emportent sur les autres,

soit par diverses qualités de l'esprit et du corps, soit par des richesses ou d'autres biens extérieurs de cette sorte » (1849);

Contre l'école laïque, « maximes impies, machinations tendant à souiller et à dépraver par les erreurs les plus pernicieuses et par toute sorte de vices l'âme tendre et flexible des jeunes gens » (*Sur les erreurs modernes*, 1864). En 1871, l'opposition violente de l'Église met en échec le projet de Jules Simon sur « l'obligation, la gratuité, la laïcité de l'enseignement ». Battu, J. Simon s'en tient modestement à l'obligation. Mgr Dupanloup, président de la commission chargée d'examiner le projet, conclut au rejet de « l'obligation » et demanda la suppression des écoles normales. Le but de l'Église est « de posséder la direction de l'enseignement à tous les degrés, d'avoir la surveillance de toutes les écoles ». Le père Didon déclare sans ambages : « L'Université catholique ne méritera son nom que le jour où elle enseignera le savoir humain tel que le comprend la doctrine chrétienne... Il faut effacer de la langue française cet affreux barbarisme : « Université de France ». Grâce à l'agitation du clergé, la Ligue de l'Enseignement est menacée de dissolution; le Cercle d'Amiens est fermé, sous prétexte d'avoir distribué des ouvrages contraires à la morale : *Déclaration des Droits de l'Homme, Vie de J.-J. Rousseau*;

Contre la liberté de conscience, « délire, liberté de perdition, vanité extrêmement nuisible que la sagesse chrétienne et la foi doivent éviter » (id.);

Sur la science, « Dieu parlant à l'homme n'a pas à appuyer ses dires d'arguments. Il lui appartient d'affirmer. Le rôle de la science humaine est d'obéir comme une humble suivante ».

Ce fut sous son pontificat que l'Église triomphante fit preuve de l'intolérance la plus étroite, de « l'exclusivisme le plus mesquin ». Les attaques contre la République devinrent de plus en plus haineuses, une campagne d'excitation contre le gouvernement qui se refusait à réinstaller le pape dans les États de l'Église fut organisée dans le pays.

L'évêque de Poitiers appelle de ses vœux un roi, ordonne des prières publiques pour le captif du Vatican et conduit 40.000 pèlerins en Vendée pour obtenir de la vierge « qu'elle replace au front de la France et à celui de l'Église les diadèmes qu'on leur a ravis ». L'intolérance ne se confine pas dans les sacristies; elle se glisse dans l'administration et les services publics. « Les journaux, les employés qui montrent leur attachement à la République sont suspendus. Les enterrements civils dans le Rhône sont interdits après 7 heures du matin » (Debidour). On vendait dans toute la France des cartes postales représentant Pie IX enfermé dans une prison, on s'arrachait les brins de paille de son cachot! Une souscription fut ouverte pour la construction du Sacré-Cœur, église réparatrice. Il s'agissait de guérir la France, repentante, blessée par la Révolution et la Commune. Insulte cinglante, défi insolent, non relevé, au Paris révolutionnaire.

(1) Sur ce sujet, voir l'étude de G. Michon : *Les documents pontificaux*.

Pie IX, auteur du *Syllabus*, promoteur du mouvement ouvrier, fut l'un des adversaires les plus farouches des idées modernes et du libéralisme. Il lança l'anathème contre les membres de l'Eglise « qui propagent et sèment la révolution en prétendant concilier catholicisme et liberté », et condamna énergiquement le mouvement des Chevaliers du Travail qui, en Amérique, avait conduit victorieusement plusieurs grèves et fait reculer le patronat.

LÉON XIII (1878-1903). — Léon XIII, nous l'avons vu, changea habilement d'attitude envers la République. Il fit des avances au gouvernement républicain, mais ses déclarations patelines ne doivent pas nous faire illusion. Il est l'homme qui s'est élevé :

Contre la liberté de conscience, « qui est une dépravation de la liberté ». « Si on crie à l'intolérance, écrivait en 1900 le jésuite Van den Brule, nous ne reculerons pas, la vérité est intolérante, elle ne peut reconnaître le faux... En France, à cette heure, demandons partout et toujours la liberté, jusqu'à ce que nous nous en emparions. » Dans l'encyclique *Libertas*, Léon XIII réaffirmait que « la liberté des cultes n'est pas légitime en soi, qu'il faut servir Dieu suivant la vraie religion » ;

Contre la souveraineté populaire, « impiété nouvelle, inconnue même des païens, qui a fait dire que l'autorité publique tire son principe, sa majesté, sa force de commander, non de Dieu, mais de la multitude du peuple » (1878). « En faisant dépendre le pouvoir, la puissance publique, de la volonté du peuple, on commet d'abord une erreur de principe et, en outre, on donne à l'autorité un fondement fragile. De telles opinions sont un stimulant perpétuel aux passions populaires... qu'on verra croître chaque jour en audace et préparer la ruine publique, en frayant la voie aux conspirations secrètes et aux séditions ouvertes » ;

Contre la liberté de la presse, « la liberté ne doit pas s'appliquer au mal, à l'erreur ; même le bien, le vrai, doivent être propagés avec une liberté prudente ». « La liberté de parole et de presse entraînent la violation des grands principes naturels, elles ne sont pas des droits absolus » (*Libertas*) ;

Contre l'école laïque, « contraire aux bonnes mœurs et au bien social. Des jeunes gens, auxquels on n'aura point inspiré la crainte de Dieu, ne pourront supporter aucune des règles desquelles dépend l'honnêteté de la vie, ne sachant rien refuser à leurs passions ils se laisseront facilement entraîner à jeter le trouble dans l'Etat. » (8 février 1884).

Le 22 novembre 1898, un manifeste affiché sur les murs de Paris réclamait la destruction de l'Université. « En cendres l'Université. Qu'il ne reste plus une pierre de ce palais où l'on distille depuis 100 ans, goutte à goutte, le poison qui porte lentement la mort dans le corps social », etc... Et dans l'encyclique *Libertas*, Léon XIII déclarait que « la liberté de l'enseignement ne peut exister que pour des choses vraies ; tout enseignement qui n'est pas conforme à la religion est nécessairement faux ».

C'est sous son pontificat que l'Eglise se jeta dans le boulangisme, dans l'affaire Dreyfus, faisant preuve d'une haine toujours en éveil contre les institutions républicaines et d'un antisémitisme forcené. Evêques, moines, curés tonnaient sans relâche contre les révisionnistes. « Nous vous conjurons, disait Mathieu, archevêque de Toulouse, d'éviter l'esprit critique ; la pierre de touche des familles vraiment bonnes, vraiment chrétiennes, c'est leur attitude à l'égard du prêtre. »

Les appels à la guerre civile se firent ouvertement. « Quand bien même il y aurait de la casse

à cette occasion [loi sur les congrégations], ce n'est pas cela qui nous inquiéterait. Dans l'histoire du monde, quelques horions de plus ou de moins, c'est peu de chose » (Delamarre, coadjuteur de l'archevêque de Cambrai). « L'athéisme, voilà notre plaie. Bonaparte l'avait bien deviné. Un peuple athée ça ne se gouverne pas, ça se mitraille » (Mgr Touchet). Ces appels prirent une acuité telle qu'ils réveillèrent le mouvement anticlérical bourgeois.

Il est souhaitable que les prolétaires n'ignorent pas ce nouvel aspect du catholicisme militant qui pose son masque de feinte douceur pour brandir le glaive des grands massacres : « Assez de manifestations qui n'aboutissent qu'à des levées de cierges bénis. La foule aimerait mieux des levées de boucliers et d'épées. L'encens du sanctuaire c'est bien, mais la foudre, encens de la bataille, ce serait dix fois mieux. J'applaudis et je salue la matraque. Elle est la sœur cadette de la faux vendéenne... La résistance pacifique est une chinoiserie, une comédie, c'est la résistance de ceux qui ne veulent pas résister » (discours prononcé à Cholet par le père Coubé). « Lorsque la persuasion a échoué, lorsque l'amour a été impuissant, il faut s'armer de la force coercitive, brandir le glaive, terroriser, sévir, frapper. L'emploi de la force en cette conjoncture n'est pas seulement licite et légitime, il est obligatoire... Malheur à ceux qui masquent leur faiblesse criminelle derrière une insuffisante légalité, à ceux qui laissent le glaive s'émousser » (discours de distribution de prix du père Didon au collège des Dominicains, 1898).

Le père Coubé récidivait en janvier 1901 devant 60.000 personnes ; il faisait un violent appel au glaive électoral et transformait la vierge en « vierge guerrière ». « A la bataille sous le labarum du Sacré-Cœur. Un labarum n'est pas un signe de paix, mais un signe de guerre ».

Si conservateur que fût Léon XIII, ce fin politique, n'avait pas donné assez de gages au monde catholique ; l'avènement de Pie X fut salué comme une délivrance.

PIE X (1903-1914). — Il n'allait pas décevoir ses alliés ; sa première encyclique sur l'action populaire chrétienne rappelle aux fidèles que la société humaine est composée d'éléments inégaux, que les rendre égaux serait détruire cette société ; qu'il est conforme à l'ordre établi par Dieu qu'il y ait des princes et des sujets, des patrons et des prolétaires, des riches et des pauvres, tous unis par un lien d'amour.

En 1906, *l'autocrate* parle plus catégoriquement encore : « L'Eglise est par essence une société inégale, c'est-à-dire une société comprenant deux catégories de personnes : les pasteurs et le troupeau, ceux qui occupent un rang dans les différents degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles. Et ces catégories sont tellement distinctes entre elles que dans le corps pastoral seul résident le droit et l'autorité nécessaire pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société ; quand à la multitude, elle n'a d'autre devoir que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs » (*Vehementer*).

En 1910, il condamne le mouvement démocrate chrétien du Sillon, coupable d'avoir fondé son mouvement social sur le principe d'égalité, sur une fausse notion de fraternité et sur la dignité humaine.

Le Sillon est taxé d'apostasie (le ton n'a pas changé à l'égard des organisations sociales qui ne sont pas dans l'obéissance du pape ; en 1935, Mgr Curien, évêque de La Rochelle, déclarait que

« la Franc-Maçonnerie mobilise le ban et l'arrière-ban de ses troupes : Maçonnerie, Ligue de l'Enseignement, Ligue des Droits de l'Homme, tout cela saupoudré d'une pincée de Jeune République, afin de donner au mélange une apparence acceptable. Et voilà comme on crée le front commun, contre l'Église d'abord, soyez-en sûrs. »).

Seule l'Église peut résoudre la question sociale, « il lui suffit de reprendre les organismes brisés par la Révolution et de les adapter au nouveau milieu, car les vrais amis-du-peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionnalistes » (Pie X).

En 1907, condamnant les *modernistes*, il interdit aux clercs et aux prêtres de suivre les cours des universités civiles.

En 1911, continuant la campagne de dénigrement menée contre les institutions républicaines, Mgr Marty stigmatisait en ces termes l'école laïque : « Considérée en elle-même, quels que soient ceux qui la dirigent, l'école laïque est une école d'impu-teté. Le crime est son aboutissant naturel. Par son principe et ses effets, elle tend à la ruine de toute idée religieuse et prépare fatalement la destruction de la famille et de la société. »

BENOIT XV (1914-1922). — Benoît XV fut trop préoccupé par la question de la guerre (que nous ne pouvons aborder ici) pour se prononcer sur la politique sociale. Comme les autres papes, il justifia les inégalités entre les hommes en confondant, volontairement sans aucun doute, les inégalités sociales et les inégalités naturelles. Il affirma clairement « le caractère naturel, nécessaire, légitime, de l'inégalité des fortunes, ainsi que de la distinction et de l'inégalité des classes sociales, toutes choses voulues par le créateur dans l'ordre harmonieux de la Providence comme les conditions normales et humaines de notre épreuve sanctifiante d'ici-bas » (1914).

De lui, cet exposé simpliste des causes de guerre et de désordre ; elles sont au nombre de quatre : absence de bienveillance naturelle, mépris de l'autorité, luttes injustes entre les différentes classes, appétit démesuré des biens périssables. Un homme doué d'une profondeur de vue aussi transcendante est tout désigné pour être le pasteur des peuples !

PIE XI (1922), qui lui succéda et qui siège encore à Rome, fut un défenseur acharné du *droit de propriété*, qu'il considère comme un droit naturel reçu du Créateur, sur lequel repose toute la société, l'ordre « certain et bien réglé ». Il alla même jusqu'à affirmer que l'abus du droit de propriété n'atténuait pas la légitimité de ce droit (*Quadragesimo Anno*) et il se défendit d'avoir laissé « s'infiltrer dans l'enseignement des théologiens un concept païen de la propriété » (que le droit de propriété dépend de l'usage qui est fait de la chose possédée).

Dans son allocution de Noël, Pie XI « exhorte les chefs d'Etat à unir leurs efforts pour écarter d'eux et de leurs populations les ravages terribles dont inéluctablement les menacent le socialisme et le communisme ».

Il condamna l'*École laïque*, « peste de notre temps ». Ne pouvant la détruire, il tenta de la discréditer et favorisa la pénétration du corps enseignant par les Davidées (1), dont les principaux objectifs sont :

1° Réintroduire à l'école publique l'enseignement religieux confessionnel à l'occasion des leçons de morale principalement et à la faveur des programmes officiels de 1887 eux-mêmes ;

(1) Sur ce sujet voir la brochure de Marceau Pivert : « Les Davidées ».

2° Discréditer l'œuvre politique et sociale de la révolution française en montrant dans des leçons d'histoire de France l'excellence de l'ancien régime. Rendre sensible aux élèves le rôle important joué par l'Église dans la formation de notre unité nationale.

Ce fut ce pape social qui, se prononçant sur le chômage, osa écrire : « Si ceux qui, par suite d'une excessive surproduction, ont été jetés dans le chômage et le dénûment, voulaient donner le temps convenable à la prière, travail et production rentreraient bien vite dans les limites convenables. » Ce jugement témoigne d'un égoïsme borné, incapable de s'élever au-dessus d'intérêts personnels et d'une pauvreté d'esprit ou d'une malhonnêteté intellectuelle qui en disent long sur le degré d'asservissement spirituel du « troupeau » à qui s'adresse Pie XI.

Ce fut lui qui en 1929 signa les accords de Latran qui scellaient l'union de l'Église catholique et du fascisme. Union d'ailleurs grassement monnayée par le Duce, en espèces (1.750 millions de lire sont dus au Saint-Siège par l'Italie ; sur cette somme, 750 millions sont versés en argent comptant, le milliard restant est constitué en rente 5 % sur l'Etat italien) et en concessions : l'enseignement religieux catholique est donné dans toutes les écoles ; des effets civils légaux sont attachés à la célébration du mariage religieux ; les congrégations religieuses reçoivent la personnalité civile et les plus amples facultés de recrutement et d'action. Le gouvernement s'engage à réviser toute la législation italienne en matière ecclésiastique ; on voit renaître, sous la protection d'un régime qui depuis six ans les avait fort maltraitées, toutes les organisations sociales, ouvrières, éducatrices.

C'est Pie XI qui, à l'heure actuelle, payant sa dette au fascisme, a dirigé ou fait diriger une véritable mobilisation de toutes les forces de l'Église en faveur de la guerre mussolinienne : le Vatican a autorisé les évêques à faire sonner les cloches pour la mobilisation civile que Mussolini a ordonnée. A propos de la collecte de l'or, les évêques ont donné leurs anneaux et leurs croix, etc. ; les curés, les cardinaux ont adopté intégralement les leit-motifs de la propagande et de l'agitation fasciste ; les chefs de l'Église mènent campagne contre la S.D.N., contre l'Angleterre, ils présentent la guerre en Afrique comme une croisade pour le triomphe du christianisme. Pie XI a, nous le voyons, toutes les qualités requises : indépendance vis-à-vis des pouvoirs constitués, désintéressement, profondeur de vues, tolérance, pour être un arbitre impartial entre les nations et les classes.

Les laïcs

Les grands chefs du mouvement eurent comme auxiliaires des clercs et des laïcs. Il arriva que les uns et les autres étaient des conservateurs notoires. « Mgr von Ketteler, archevêque de Mayence, appartenait au parti autoritaire et féodal ; Henri Edouard Manning, archevêque de Westminster, était un ardent ultramontain ; le cardinal Mermillod, évêque de Fribourg, était lui aussi un infatigable convaincu et ennemi de toute liberté laïque, etc... » (Nitti, *Le socialisme catholique*, cité par Rossi, *Monde*, 1931).

En France, le comte de Mun et René de la Tour du Pin avaient tous deux servi dans l'armée versaillaise. « L'encyclique et le syllabus étaient leur boussole ». De Mun est l'ennemi irréductible de la Révolution, « crime d'un jour et d'une époque, esprit de négation qui repousse toute doctrine, esprit d'indépendance et d'orgueil qui refuse toute obéis-

sance », qu'il juge incompatible avec le catholicisme; à Vermorel qui déclarait : « Entre la Révolution et l'Eglise, il y a incompatibilité; il faut que l'Eglise tue la Révolution ou bien la Révolution tuera l'Eglise », de Mun répondait : « Nous reconnaissons l'incompatibilité, mais nous n'acceptons pas le dilemme. Le vainqueur est marqué d'avance. L'Eglise tuera la Révolution, parce que l'Eglise ne peut mourir. La Révolution, ajoute-t-il, prétend fonder la société sur la volonté de l'homme au lieu de la fonder sur la volonté de Dieu; elle met la souveraineté de la raison humaine à la place de la loi divine; la contre-révolution, c'est le principe contraire, c'est la doctrine qui fait reposer la société sur la loi chrétienne. » Il oppose les droits de Dieu aux droits de l'homme. Il définit ainsi le *catholicisme social* : « C'est la doctrine qui peut lutter contre la Révolution (1), enseignant que l'homme est essentiellement dépendant, qu'il n'est libre qu'à cette condition et que la liberté ne saurait exister que par le respect de l'autorité. » Son but était de fonder, avant tout, une œuvre chrétienne. L'intérêt de l'Eglise prime celui de l'ouvrier. Il n'est question de celui-ci que pour assurer celui-là. Son intention était de refaire dans la société la hiérarchie des classes de l'ancien régime, supprimée par les faux principes d'égalité, de rétablir le droit d'aînesse,

d'édifier la société sur une base exclusivement catholique et d'inculquer aux ouvriers le sentiment de leur dépendance vis-à-vis des classes dirigeantes, toujours bienfaites, ayant conscience de leurs responsabilités. Elu député en 1876, son élection fut contestée; l'enquête révéla de tels faits d'intimidation et de pression sacerdotale qu'elle ne fut pas validée; il fut réélu peu après par les mêmes moyens. Fervent boulangiste, administrateur des fonds donnés par le comte de Paris et la duchesse d'Uzès, il fut un des derniers ralliés à la République. Ses menées réactionnaires furent telles que le pape, qui avait alors adopté la politique du gant de velours, de la persuasion, se vit forcé de le rappeler à l'ordre.

Il est symptomatique que le mouvement social chrétien ait été accaparé par des réactionnaires notoires, des ennemis irréconciliables des principes de 89. Il semble que la présence de tels hommes à la tête du mouvement aurait dû constituer un sérieux avertissement pour la classe ouvrière. Nulle équivoque n'était possible pour un travailleur ayant gardé son sens critique. L'ouvrier qui entrait dans les associations de M. le comte de Mun aurait dû savoir qu'en gagnant quelques avantages matériels il abdiquait toute indépendance, il trahissait sa classe et ses véritables intérêts.

Les encycliques

« Le plus grand scandale du XIX^e siècle, déclarait Pie XI en 1929, c'est que l'Eglise a perdu la classe ouvrière. » Comme il faut, pour les raisons indiquées plus haut, reconquérir les masses, l'Eglise décide de se jeter dans la mêlée sociale. L'action populaire cite une quarantaine de documents pontificaux parus entre l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) et *Quadragesimo Anno* (1931). Nous n'en retiendrons que quatre.

Rerum Novarum, sur la condition des ouvriers, débute par une série de précautions oratoires destinées à rassurer la bourgeoisie qui aurait pu se méprendre sur les intentions du pape. Un conflit redoutable met aux prises les « classes inférieures » et les « riches ». Quelles sont ses causes ? Les progrès du machinisme, la disparition des corporations, l'affaiblissement du sentiment religieux. Quels remèdes peut-on préconiser à ce mal qui « saisit l'esprit humain avec véhémence ». Il en est de deux sortes, les mauvais et les bons. Les mauvais remèdes sont préconisés par les socialistes qui poussent au pillage, à la haine et tendent à rendre plus précaire la situation des déshérités, à les empêcher de posséder (*sic*), ils portent atteinte au droit de propriété inviolable, à la famille, « ils tendent à établir l'égalité dans l'indigence, la misère et le dénuement ». Quels sont les bons remèdes ? Ceux que préconise l'Eglise. Avant tout, qu'il reste bien établi : 1° que le premier fondement à respecter par tous ceux qui veulent sincèrement le bien du peuple, c'est l'inviolabilité de la propriété privée; 2° que l'Eglise est le seul agent capable de fournir une solution au conflit.

Quels sont ses enseignements :

L'homme doit prendre sa condition en patience, la nature a créé les hommes différents, il faut accepter l'inégalité et toutes les calamités qui accablent l'homme et qui sont le fruit du péché originel.

Les deux classes ne sont pas ennemies, au contraire, « elles sont destinées à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre, c'est la violence

des révolutions politiques qui a divisé le corps social en deux classes et qui a creusé entre elles un abîme immense ». Sous la direction de l'Eglise, la *collaboration des classes* sera possible, les « pauvres » devront travailler consciencieusement, les « riches » devront les traiter humainement, l'un et l'autre seront récompensés dans la vie éternelle. Le riche qui aura donné son superflu aux pauvres aura accompli un devoir, non de stricte justice, mais de charité. Le pauvre ne devra pas rougir de sa condition, Jésus-Christ s'est fait indigent; il ne doit pas léser son patron, ses revendications mêmes doivent être exemptes de violence et ne jamais revêtir la forme de sédition. L'ouvrier payé équitablement devra être parcimonieux, pour devenir un possédant; on verra ainsi « se combler l'abîme qui sépare l'opulence de la misère » (véritable motif de cette touchante sollicitude). *Il appartient à l'Etat de servir l'intérêt commun*, de faire régner l'ordre et la paix, de prévenir et d'empêcher les grèves, de veiller à ce que les travailleurs ne se trouvent pas aux prises avec la misère. C'est à lui qu'il incombe de régler la journée de travail (« la durée du repos doit se mesurer d'après la dépense de force que l'ouvrier est appelé à restituer »!!!) et d'intervenir dans la fixation du salaire.

C'est l'Etat qui doit s'assurer que l'accomplissement des devoirs religieux des ouvriers est bien observé. Dans le domaine moral, il devra veiller « à ce que la promiscuité des sexes ou autres excitations ou vices ne constituent pas un péril pour la moralité ».

Les ouvriers peuvent se grouper dans des organisations mixtes — elles figurent dans l'encyclique parmi les œuvres de bienfaisance propres à soulager l'indigence et à opérer un rapprochement des classes — syndicats et corporations. L'objet principal de ces organisations est le perfectionnement moral et religieux.

Ce sont là les idées essentielles de la charte du catholicisme social; on croit rêver quand on se rappelle que ce « signe levé entre les nations » provoqua un délire de compliments chez les catholiques et suscita des applaudissements chez les so-

(1) Souligné par nous.

cialistes allemands et français! Jean Longuet fit, à la Chambre, l'éloge de *Rerum Novarum*. La faiblesse de la partie critique est telle, l'argumentation si enfantine, parfois si grotesque (partie relative au socialisme), que l'on se demande si ce n'est pas faire un trop beau sort à ce document, prétentieux et vide, que de réfuter son programme. Les causes de la crise dénoncées par le pape sont bien plutôt des effets que des causes, l'analyse en est faible et confuse; Léon XIII confond volontairement la petite propriété, fruit du travail, avec la grande propriété capitaliste; il mêle ces considérations de digressions sur les animaux, sur la famille, sur la société socialiste, il fait des incursions dans le domaine philosophique, politique, moral; tous les arguments sont présentés sur le même plan.

Comment expliquer pareille nullité de la part du souverain le mieux informé du monde, placé au centre d'organismes parfaitement outillés pour le renseigner? Cette superficialité est voulue — le succès des médiocrités sonores est connu — et une tactique prudente, fort prisée des jésuites, lui fait préférer l'ambiguïté de formules balancées, de phrases équivoques, même creuses, à un texte précis, dense, mais compromettant. Il s'agit de jouer sur deux tableaux et de gagner sur les deux.

La partie constructive est aussi pauvre, elle témoigne d'une ignorance complète des lois du marché auxquelles sont soumis les capitalistes eux-mêmes. Pour Léon XIII, la question sociale est une question morale: d'un côté des agneaux en quête de pasteur, de l'autre de bons bergers; la terminologie même: « classe déshéritée, indigents, faibles, pauvres » indique que le pape considère la classe ouvrière comme étant incapable de se conduire, formant ce troupeau, cette multitude qui n'a qu'un devoir: obéir. Après une affirmation nette sur le travail, « source unique d'où procède la richesse des nations », on s'attend à voir proclamer les droits des travailleurs; or, le pape se contente de souhaiter platoniquement que ces hommes, « qui sont pour les nations le principe de biens indispensables », ne se trouvent pas aux prises avec les horreurs de la misère!

La suite des mesures préconisées témoigne d'une méconnaissance totale de la réalité, d'une parfaite indifférence quant aux moyens de réaliser ces souhaits purement académiques. Les classes restent des entités figurant sous les noms « opulence », « misère »; elles sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement dans le giron de l'Église. Les conflits patronaux et ouvriers seront arbitrés par des hommes prudents et intègres appartenant aux deux classes. Le tableau est idyllique! Il a le malheur de paraître quinze jours après Fourmies, cinq ans après le massacre de Chicago. Son ambiguïté s'explique quand on se souvient que cette encyclique était surtout destinée à être un programme électoral. On se rappelle les mises en garde de Naudet (*Pourquoi les catholiques ont perdu la bataille*): « Il faut reconquérir le suffrage universel. Pour cela, il faut un programme. Les socialistes ont un programme: la socialisation de la propriété. Nous avons dit au suffrage universel: utopie. Les radicaux ont un programme: l'impôt sur le revenu. Nous avons dit: injustice. » On construit donc un programme électoral qui eût le double avantage de duper l'ouvrier et de rassurer le patron.

Graves de communi (18 janvier 1901). — Malgré la modération de ce texte, l'apologie nette du régime de la propriété et du salariat, la mise en valeur du principe d'autorité — « la raison reconnaît aux uns le droit de commander et impose aux autres le droit corrélatif d'obéir » — l'encyclique fut mal accueillie par la classe possédante: les gouverne-

ments s'irritèrent de cette immixtion dans leur domaine, ils craignirent cette surenchère démagogique; les patrons virent d'un mauvais œil l'Église faire allusion à la réglementation des heures de travail, à la fixation d'un juste salaire; les ouvriers restèrent indifférents. Dix ans après *Rerum Novarum*, Léon XIII éprouva le besoin de publier une deuxième encyclique — *Graves de communi* — sur la question sociale; ce nouveau document marquait, sur bien des points, un recul.

Emu des controverses soulevées par les catholiques qui craignent que les termes « action chrétienne populaire », « chrétiens sociaux », ne déguisent mal le gouvernement populaire, le pape tient à préciser que *démocratie chrétienne et démocratie sociale n'ont rien de commun* [dont acte]: « le mot démocratie ne doit signifier que bienfaisante action chrétienne parmi le peuple »; aussi l'Église s'applique-t-elle à développer les sociétés de bienfaisance et de coopération.

Ici le ton est net, le caractère sacré de la propriété est réaffirmé, le principe d'autorité est une fois de plus vanté, la condamnation de la social-démocratie catégorique, son incompatibilité avec la démocratie chrétienne — « qui doit maintenir la distinction des classes, qui, sans contredit, est le propre d'un Etat bien constitué » — est clairement établie. Il n'est plus question — même dans le domaine théorique — des droits du travail, mais exclusivement des devoirs du peuple. Les principales maximes à faire pénétrer dans l'âme des ouvriers sont les suivantes: nécessité d'une seule et unique direction, celle du pape; se tenir toujours en garde contre les séditeux et les séditions, respecter comme inviolables les droits d'autrui; accorder de bon gré aux maîtres le respect qu'ils méritent et fournir le travail qui leur est dû; ne pas prendre en dégoût la vie domestique, si riche en biens de toutes sortes; avant tout, pratiquer la religion. Le patronat peut être tranquille, la doctrine de *Graves de communi* sert admirablement ses intérêts, elle lui prépare une classe ouvrière soumise, veule, prête à subir son esclavage sans l'ombre d'une protestation.

Telle est la doctrine sociale de Léon XIII. Il ressort de ces abstractions vagues: 1° que le principe de la propriété et le principe d'autorité doivent rester les bases de la société moderne; 2° que le régime du capitalisme et du salariat n'est pas à condamner, il doit seulement évoluer vers un corporatisme chrétien; 3° que l'union des classes doit s'opérer sous la direction de l'Église; 4° que c'est d'une « abondante effusion de charité » qu'il faut attendre le salut. De l'aveu même des chefs du mouvement catholique, *Rerum Novarum* est une œuvre contre-révolutionnaire. M. Boissart, secrétaire général des Semaines sociales en France, déclare, dans un article de la *Vie catholique* du 6 juin 1931: « Tous les postulats formulés par Léon XIII ont reçu satisfaction dans la législation et dans les institutions, et se sont révélés comme les meilleurs antidotes contre la révolution sociale. »

Quadragesimo Anno. — Quarante ans après *Rerum Novarum*, Pie XI jugea nécessaire de se prononcer à son tour sur la crise économique et sur la restauration de l'ordre social.

Au mépris de toute vérité historique, se livrant à une démagogie perfide et à un éloge immodéré de *Rerum Novarum*, « signe levé parmi les nations », il prétend que la question sociale ne date que de la parution de « cet immortel document ». Ce sont les principes de Léon XIII qui ont contribué à faire prendre conscience aux ouvriers de leur véritable dignité, des droits et des devoirs de leur classe. Que penser de ce falsificateur de l'histoire qui sup-

prime d'un trait de plume Spartacus, les jacqueries, juin 48, etc. ? En proférant une affirmation aussi injurieuse pour le prolétariat, un mensonge aussi éhonté, il spéculé sur l'ignorance des masses travailleuses qui connaissent mal l'histoire du mouvement ouvrier, si habilement déformée par l'enseignement de classe. La mauvaise foi de Pie XI est flagrante puisqu'il n'ignore pas le *Manifeste communiste* qu'il va abondamment plagier, la Commune, l'Internationale si souvent invectivée, et les nombreuses grèves que les jaunes des syndicats chrétiens ont tenté de faire avorter. Après avoir rappelé les innombrables bienfaits de *Rerum Novarum*, Pie XI définit la doctrine sociale de l'Eglise en matière économique et politique. Il pose en principe : 1° le droit absolu pour l'Eglise de se prononcer avec une souveraine autorité sur les problèmes économiques et sociaux, étant donné que l'économie est subordonnée à l'éthique. — 2° La reconnaissance du caractère inviolable du droit de propriété. Pie XI rappelle, en le soulignant, le principe fondamental établi par Léon XIII, à savoir « que le droit de propriété ne se confond pas avec son usage ». Il est faux d'affirmer que le droit de propriété est périmé et disparaît par l'abus qu'on en fait. Pour corriger les excès pouvant découler de ce droit de propriété, le pape enjoint les riches à pratiquer la charité et la magnificence. De quelle façon un capitaliste pourra-t-il mériter le ciel ? En faisant prospérer ses dividendes. « Celui qui consacre les ressources plus larges dont il dispose à développer une industrie, source abondante de travail rémunérateur, pratique d'une manière remarquable et particulièrement appropriée aux besoins de notre temps l'exercice de la vertu de magnificence. » (*Quadragesimo Anno*, p. 47, éd. Spes). — 3° L'interdépendance du capital et du travail. Une phrase imprudente de Léon XIII sur « le travail source unique de richesse » et un précepte connu de saint Paul : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, il ne doit pas manger non plus » déplaisaient aux possédants. Pie XI prit soin d'interpréter ces textes. Paul n'a jamais voulu dire ce qu'il a dit. Il faut voir dans ce précepte la condamnation de ceux qui, en refusant de travailler, risquent d'être à la charge d'autrui ! Les riches parasites peuvent vivre bien tranquilles. Continuant à faire l'interprète, Pie XI déclare que Léon XIII a voulu affirmer que « nulle richesse, nulle prospérité ne seraient possibles sans les efforts combinés de tous les membres ». « Le travail de l'un et le capital de l'autre doivent s'associer entre eux, puisque l'un ne peut rien sans le concours de l'autre ». Une collaboration des classes est donc souhaitable; elle est possible, une fois assurée une plus équitable répartition des ressources de ce monde « suivant les exigences du bien commun »; d'où la nécessité d'un juste salaire qui permette à l'ouvrier de vivre et d'accéder à la propriété. Si l'on ne se décide pas à se résoudre à cette mesure, la paix sociale et la tranquillité ne pourront plus être défendues contre l'assaut révolutionnaire. Ayant ainsi un os à ronger, « les travailleurs déposeront sincèrement les sentiments de haine et d'envie que les fauteurs de la lutte de classes exploitent avec tant d'habileté, ils accepteront sans rancœur la place que la divine Providence leur a assignée ou plutôt ils en feront grand cas » (*Quadragesimo Anno*, p. 102, éd. Spes). — 4° La nécessité de substituer aux classes opposées (la lutte de classe est reconnue par Pie XI qui n'en est pas à une contradiction près, puisqu'il accuse par ailleurs les révolutionnaires d'être les fauteurs de cette lutte) des groupements professionnels corporatifs : « La considération de la profession prime la conscience de classe ». Dans ces groupements, patrons et ou-

vriers prendront place côte à côte. Le libéralisme du pape est si grand qu'il tolère que les ouvriers « eux-mêmes » contribuent à donner une solution à la question sociale ! En cas de conflits entre employeurs et employés, « chacune des deux parties pourra délibérer séparément sur ces objets et prendre des décisions que comporte la matière ». Les ouvriers peuvent être tranquilles avec des prescriptions aussi précises et judicieuses : tous les conflits trouveront une prompt solution ! L'exemple de l'Italie montre que le corporatisme supprime les conflits, plus de grèves, plus de lock-out, mais cette restauration de l'ordre social ne peut se faire que par l'éviction des organisations socialistes. — 5° Le droit à l'intervention de l'Etat. Ayant affirmé qu'il y a un intérêt général et un bien commun, Pie XI charge l'Etat de veiller à la sauvegarde de ce bien : a) en protégeant la propriété individuelle; b) en décidant de mettre un terme à la lutte de classes en « mettant tous ses soins à reconstituer les corps professionnels »; c) en substituant à la liberté du marché un principe directeur juste et efficace; d) en pratiquant une politique des salaires, indispensable si l'on veut supprimer le chômage, « car nul n'ignore qu'un niveau ou trop bas ou exagérément élevé des salaires (dans quel pays de cocagne cela se passe-t-il ?), engendre également le chômage. » En résumé, l'autorité publique doit « diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou que l'exige la nécessité ». L'ouvrier est averti, il sait ce que signifient les termes « contenir » et « exigences de la nécessité » dans un Etat de classes, les euphémismes de Pie XI ne parviendront pas à lui cacher la nullité et l'hypocrisie de la croyance à un Etat arbitre, impartial, dans une société de classes.

Le régime capitaliste n'est pas « intrinsèquement mauvais », il est évident « qu'il n'est pas à condamner en lui-même » (*Quadragesimo Anno*, p. 80, éd. Spes). Il a subi des déviations, il a été vicié du fait que la dictature économique a succédé à la libre concurrence; on remédiera à ces erreurs, d'une part, en réglant les rapports du travail et du capital selon les lois de la justice commutative et l'aide de la charité chrétienne; d'autre part, en faisant appel à l'autorité publique pour diriger l'économie.

Le régime peut être sauvé sans avoir recours aux solutions socialistes, qui d'ailleurs sont en train d'évoluer. Les socialistes, qui dénonçaient violemment les tares du régime, sont en train de glisser vers les doctrines chrétiennes. Ils atténuent leurs attaques contre la propriété, ne préconisent plus la lutte de classes; mais quel que soit leur recul, il y a incompatibilité absolue entre la conception socialiste et les principes de l'Eglise catholique : « personne ne peut être en même temps *bon catholique et vrai socialiste* » (nous sommes entièrement de cet avis). Le parti communiste est resté le parti de la violence; il s'est montré inhumain, a causé des ruines épouvantables en Europe orientale. Le pape stigmatise « ceux qui lâchement passifs négligent de supprimer cet état de choses ».

C'est en revenant à l'Evangile, en se plaçant sous l'autorité divine de l'Eglise, que la Société sera sauvée.

L'encyclique *Quadragesimo Anno* a le mérite d'être moins ambiguë que *Rerum Novarum*. Le capitalisme est menacé, il ne sera pas sauvé par des phrases. Pour prolonger le statu quo, pour sauver le régime du profit, les remèdes sont nets : l'Etat corporatif, l'Etat fasciste seul peut aider le capitalisme à sortir de cette crise. Il faut renforcer le principe d'autorité, reconstruire l'économie sur la base des organisations professionnelles et livrer un combat sans merci à l'U.R.S.S. Le pape, qui n'a pas

un blâme à l'égard des méthodes mussoliniennes, se répand en invectives contre la révolution russe; l'appel à l'intervention armée est net.

L'analyse de la situation économique est beaucoup plus poussée, beaucoup plus sérieuse que celle de Léon XIII (mais pas plus courageuse : aucun des responsables, aucune des grandes organisations visées : trusts, cartels, banques, n'y est désigné de façon précise). Le pape s'est visiblement inspiré de la méthode du matérialisme historique pour étudier la crise et constater des faits indiscutables. Mais ne nous laissons pas prendre à ce pseudo-marxisme et « n'allumons pas un cierge à la gloire de l'Esprit saint » qui a dicté quelques sages paroles sur la concentration des capitaux (Paul Faure, *Au seuil d'une révolution*). S'il y a utilisation des mêmes méthodes d'analyse, similitude de mots, les conclusions sont nettement opposées. A aucun moment, Pie XI ne condamne le régime capitaliste dans son essence (Paul Faure commet une erreur regrettable, — car elle peut accentuer la confusion qui règne dans certains esprits social-chrétiens, — en écrivant que l'encyclique « formule en termes aussi nets que ceux que nous employons nous-mêmes » la condamnation du système capitaliste).

La lecture de *Quadragesimo Anno* confirme une fois de plus que le socialisme scientifique est en contradiction absolue avec la religion, tant au point de vue philosophique qu'au point de vue de l'action pratique, de l'action militante. Le pape le réaffirme d'ailleurs — « en termes aussi nets que ceux que nous employons nous-mêmes » — dans l'encyclique de la crise mondiale. *Quadragesimo Anno* a démasqué l'adversaire : l'Eglise soutient et approuve l'expérience fasciste. En se rangeant du côté de l'Italie, elle ne fait d'ailleurs qu'appliquer logiquement sa doctrine antilibérale, autoritaire, de grande puissance capitaliste menacée. Ayant partie liée avec le Capital, elle cherche à justifier son glissement vers un régime corporatif et à préparer idéologiquement la transformation économique qu'il tente désespérément d'opérer. Partout où le fascisme a été instauré, l'Eglise l'a inspiré et soutenu : en Autriche, Schuschnigg, comme l'a été Dollfuss, est l'homme de la papauté et des jésuites. Le régime corporatif autrichien, le régime corporatif portugais sont inspirés par l'encyclique *Quadragesimo Anno*; Gil Robles, en Espagne, comme de La Rocque en France, sont les hommes des jésuites. La semaine d'études sociales d'Angers a clôturé ses travaux par une apologie du corporatisme, c'est-à-dire du fascisme. Lettres épiscopales, *Semaines religieuses*, *Croix* et autres publications cléricales ont pris position en faveur des ligues, contre le peuple et contre la liberté (M. Giron, *l'Ecole libératrice*). Le *Document catholique* du 23 décembre 1934 déclare nettement : « En Allemagne, depuis six bons mois, nous avons l'Etat nationaliste. Cet Etat est antilibéral. Dans son attitude antilibérale, il se trouve foncièrement d'accord avec la doctrine sociale catholique. »

Le pape vient d'ailleurs de confirmer sa position. Il est pour les fascismes d'Europe, contre le mouvement de front populaire. Dans le discours qu'il a prononcé à l'exposition vaticane de la presse catholique, il « s'en prend au communisme, non seulement à cause de la Russie soviétique, mais des événements du Mexique, d'Espagne, de l'Uruguay, du Brésil. Tout est communisme à ses yeux. Communisme, la lutte des paysans mexicains contre la féodalité agrarienne et cléricale, la « faim de terre » du paysan andalou et la révolte de la conscience populaire contre la terreur blanche du régime Lerroux-Gil Robles en Espagne, et de la dictature Vargas au Brésil » (A. Leroux, *Populaire* du

18-5-36). Le pape s'indigne de la tactique du front populaire qui, à l'aide de connivences incroyables (frappez-vous la poitrine, chrétiens révolutionnaires, membres de la Jeune République), gagne les masses et les entraîne vers la conquête de la liberté. A ces fauteurs de trouble au service de la cause du mal, il oppose l'action de « l'envoyé de la Providence », de Mussolini. « Que Dieu lui concède (une bénédiction à l'Exposition), lui qui en a si visiblement béni la préparation et en a permis les débuts dans une atmosphère générale et locale, lointaine et voisine, si propice et si inespérée, jusqu'à les faire coïncider avec l'allégresse triomphale de tout un grand et bon peuple pour une paix qui veut être et qui a confiance d'être le prélude de la véritable paix européenne » (cité par Leroux).

Le 3 mai 1932, nouvelle encyclique *Caritate Christi*, sur la question sociale, celle-là traitant plus particulièrement du chômage. Lamentations renouvelées sur la crise la plus terrible que l'homme ait connue, « frappant les pauvres et les riches, faisant des capitalistes les plus puissants les premières et scandaleuses victimes ». Le pire mal est que l'ennemi de l'Eglise choisisse cette période catastrophique pour attaquer la religion et l'accuser d'avoir partie liée avec les puissants. Pour défendre l'Eglise, « pour dominer le déchaînement des puissances des ténèbres », il faut faire appel à la prière et à la pénitence. Comme toujours, le remède au mal social est la résignation et la charité. « Que les personnes aisées fassent quelque réduction volontaire sur leur train de vie et donnent aux pauvres le produit d'un tel retranchement. Que les pauvres souffrent avec une plus grande résignation des privations que leur imposent les difficultés du temps et la condition sociale que la divine Providence leur a assignée dans ses dispositions mystérieuses, mais cependant toujours inspirées par l'amour. » Le ton de *Caritate Christi* n'est pas celui de l'Eglise triomphante. Les remèdes préconisés par les papes auraient-ils fait faillite ? Se pourrait-il que les chômeurs aient refusé d'oublier leurs malheurs en s'abîmant dans la prière; que la naïveté voulue du pontife les ait mis en défiance, qu'ils aient compris quelle formidable hypocrisie il y a de la part de l'Eglise à se présenter comme arbitre impartial, alors qu'elle est inféodée au Capital ? L'inquiétude perce dans cette encyclique. Le pape n'ignore pas que de la ruine du régime dépend celle de la religion. *L'Action Populaire*, qui commente l'encyclique, avoue que l'Eglise n'espère plus qu'en un miracle pour sortir de la bataille présente, fortement compromise. « L'Eglise et le pape sentent ensemble leur impuissance. L'inventaire des forces en présence laisse l'angoisse la plus anxieuse planer comme une grande ombre noire sur aujourd'hui et sur demain. Le pape nous demande d'obtenir l'inespéré et, si j'ose dire, l'inespérable. Il s'agit de prier et de souffrir pour obtenir de Dieu un miracle. » (R.P. Berne, cité par A. Lapraz, *Bulletin des Instituteurs libres penseurs de la Haute-Savoie*).

De la lecture des encycliques il ressort que les papes se posent en défenseurs de la propriété privée et du principe d'autorité, que les inégalités sociales sont acceptées par eux comme des choses voulues par la divine Providence, qu'ils tentent d'orienter les masses vers l'Etat fasciste, qu'ils ont jeté l'Eglise dans la mêlée sociale, afin de prolonger l'existence du régime capitaliste et de faire accepter par les travailleurs le salariat, l'exploitation de l'homme par l'homme, la domination des possédants, au premier rang desquels ils figurent.

Réalisations

Dès que l'Eglise s'est rendu compte que les masses ouvrières, adroitement embrigadées, pourraient devenir un moyen de domination, elle créa des organisations capables de détourner les travailleurs des syndicats ou des partis politiques. En 1871, les Cercles catholiques ouvriers sont fondés par de Mun, ils sont sous la dépendance étroite des « Comités catholiques » formés de patrons. En 1873, il existe 130 comités, 150 cercles ouvriers. Dès 1888, le mouvement s'accroît, la défaite des conservateurs en France a décidé Léon XIII à utiliser le mouvement social au profit du Saint-Siège.

Les organisations

A l'heure actuelle, les catholiques ont une organisation sociale parfaite. L'Eglise, ayant dû renoncer à créer en France un parti confessionnel, a porté son effort sur les syndicats chrétiens qui doivent frayer la voie aux organisations corporatives (ces syndicats comptent environ 150.000 membres, nous avons vu qu'ils repoussent l'idée de la lutte de classe) en même temps qu'elle essayait de pénétrer nos organisations syndicales. « Plus peut-être que le noyautage de l'enseignement public par les Davidées, le noyautage des milieux syndicaux par les « jocistes » s'opère sur une vaste échelle. Nous avons connu des secrétaires de syndicats confédérés, des délégués à une union locale confédérée, catholiques militants, propageant les mots d'ordre catholiques. » (Lapraz).

Des prêtres, aidés des élèves des grandes écoles (qui eux ont le sens de classe) vont chercher des travailleurs dans la banlieue rouge pour les amener dans les organisations chrétiennes. L'Action Populaire distribue par milliers des brochures habilement faites, rédigées dans le style pseudo-ouvrier, si fort à la mode chez les curés démocrates, destinées à cacher aux ouvriers la réalité de la lutte de classe, à les détourner de toute idée de révolution, en leur laissant croire qu'une solution amiable est possible entre patrons et ouvriers. L'Eglise, très habilement, s'insinue dans le ménage ouvrier pour gagner les adultes en ouvrant aux enfants ses garderies, ses pouponnières, ses patronages. « L'avantage primordial de la garderie et de la pouponnière vient de ce qu'elles mettent l'Eglise en contact journalier avec les parents... Ces rencontres donnent lieu continuellement à des confidences, à des demandes plus ou moins voilées qui aboutissent bien vite à des baptêmes, des régularisations de mariage. Enfin, cette précoce mise en tutelle a le privilège d'orienter de bonne heure l'enfant vers l'Eglise... » « Le patronage constitue l'organisme le plus important de la conquête religieuse du peuple et l'arme maîtresse pour la formation des jeunes. Il permet d'atteindre indistinctement les enfants des foyers chrétiens et ceux qui élevés dans les écoles laïques, sans lui, échapperaient entièrement à l'action du prêtre. Il devient un correctif puissant aux idées subversives que renferme trop souvent l'enseignement des maîtres enrôlés dans les milices du socialisme. » (*Le Dieu qui bouge*, père Lhande). Des œuvres annexes viennent s'adjoindre à ces institutions : cercles d'études, cours du soir, sociétés de musique, de sport ouvrier. « Deux de ces œuvres annexes ont donné en particulier des résultats d'une indéniable fécondité : d'un côté, le scoutisme; de l'autre, l'institution récente des groupements de la J.O.C. (id.). Le couronnement de l'œuvre, c'est en effet cette J.O.C. qui a son journal tirant à 85.000 exemplaires

et qui a donné des grands résultats non seulement en France mais dans tous les pays capitalistes. D'après Baby (*Le rôle social de l'Eglise*), l'Internationale de la jeunesse catholique compte plus de 3 millions d'adhérents.

Le pape, qui décoche des pointes perfides à l'adresse du socialisme, accusé d'embrigader la jeunesse « sous couleur d'amitié », trouve toute naturelle cette « précoce mise en tutelle » et cette bienfaisance désintéressée!

Le *Bulletin des Instituteurs libres penseurs de Haute-Savoie* donne cette liste des grandes institutions catholiques : l'Association catholique de la jeunesse française, l'Union sociale des ingénieurs catholiques, la Jeunesse étudiante catholique, la Fédération nationale catholique, la Ligue patriotique des Françaises, la Ligue catholique des femmes françaises, l'Union féminine civique et sociale, l'Union catholique de la France agricole, Banque, Bourse et Assurances, la Fédération gymnique et sportive des patronages de France, la Jeunesse ouvrière chrétienne, la Jeunesse ouvrière agricole chrétienne, les Syndicats chrétiens, les Cheminots et Postiers catholiques. Liste incomplète, sans doute. Il y faudrait ajouter, entre autres, les Universitaires catholiques. Un « ordre » est en formation pour grouper les travailleurs apôtres de l'atelier, l'ordre de « Jésus-Ouvrier ». On voit que l'effort réalisé par l'Eglise dans le domaine théorique, le souci qu'elle a eu de donner une doctrine sociale à ses militants (la hiérarchie catholique signale que près de 2.000 lettres, mandements ou brefs émanant d'évêques de seize nations ont été publiés sur ce sujet) ne l'ont pas empêchée de réaliser dans le domaine pratique un effort considérable. L'enjeu était, nous l'avons vu, d'importance. Il s'agissait de reconquérir les masses ouvrières et de s'en servir comme un pion sur l'échiquier de la diplomatie papale. Pour réaliser ce programme, l'Eglise a pu disposer de collaborateurs zélés, d'un clergé qui représente une armée de « permanents », ainsi que d'énormes sommes d'argent.

Les bailleurs de fonds

Beaucoup conservent prudemment l'anonymat, préférant sans doute que le public ne connaisse pas leurs manœuvres. Pour la banlieue de l'Est, le père Lhande avoue avoir dépensé au moins dix millions « en très peu de temps », à la suite de dons généreux et anonymes (cité par Baby). Mais certains donateurs se sont fait connaître et il est intéressant de noter que ce sont de gros capitalistes, *de gros industriels*, ceux qui ont intérêt à utiliser cette « gendarmerie sacrée » qu'est l'Eglise pour la garde de leurs dividendes et de leurs châteaux. Ils ouvrent grand leurs bourses, en échange de quoi l'Eglise leur fournit une doctrine et des militants chargés d'endormir le peuple et de le détourner de la lutte de classe.

La *Compagnie du Chemin de Fer du Nord* a fourni, au Drancy, le matériel et la main-d'œuvre nécessaires pour des œuvres de bienfaisance. A Surresnes, le père Lhande a fondé, grâce à une famille industrielle du Nord, d'une firme très connue, la Cité-Jardins du Mont-Valérien.

La Compagnie P.L.M., « qui comprend l'intérêt d'une bonne formation morale parmi les enfants de ses cheminots, vient d'aménager de vastes terrains avec baraques pour leurs patronages » (père Lhande).

A Billancourt, Renault, le croix de feu, a soutenu

la création de patronages; mais il pourrait faire mieux, le rusé père Lhande connaît le moyen de le décider : « Si on pouvait posséder un terrain plus vaste et des locaux mieux aménagés, nul doute que cette énorme cité, pleine de menaces pour le jour où la direction ne s'entendrait plus avec ses milliers d'employés, ne fût assagie par les forces morales de la religion ».

M. François de Wendel a été un des premiers actionnaires de la société anonyme des « Editions Spes », qui sont contrôlées par les jésuites et d'où sortent les innombrables brochures de propagande destinées à gagner les masses ouvrières et à les « contenir dans le devoir ».

Terrain d'action de l'Église

Comment le prolétariat peut-il expliquer cette collusion entre le gros capitalisme et l'Église, sinon en reconnaissant que l'Église, puissance capitaliste (qui possède d'innombrables affaires commerciales, qui compte parmi les membres du clergé des financiers, dont certains fort compromis, et qui spéculent en Bourse) associée aux puissances d'argent, est l'alliée de ces donateurs et qu'elle se soucie peu de faire cesser une exploitation dont elle vit. « Croyez-vous — écrivait un curé en 88 — que mon diocèse se compose de communes ? Erreur. Il se compose de cent cinquante châteaux qui entretiennent mes œuvres. » En outre, n'avoue-t-elle pas elle-même que la misère est un terrain favorable à la propagande religieuse : « Le confort dans la nourriture et le logement met à l'abri de ces violents sursauts par quoi une âme peut être un jour reprise et orientée vers une voie nouvelle. Dieu peut permettre à la souffrance d'être bonne conseillère et à la lutte pour la vie d'avoir pour résultat les victoires de l'esprit; l'action religieuse a une portée immédiate auprès de populations neuves, étonnamment sensibles à un

idéal dont leur misère même leur fait sentir le besoin profond » (père Lhande). On n'est pas plus impudemment cynique !

Dans un monde d'où le paupérisme serait exclu, où l'homme ne serait pas livré à un régime d'exploitation dont il ne saisit pas le mécanisme et qui l'écrase et l'abrutit, l'Église n'aurait plus de rôle à jouer. « La foi en une vie meilleure dans l'au-delà naît tout aussi inévitablement de l'impuissance des classes exploitées en lutte contre les exploités que la croyance aux divinités, aux diables, aux miracles naît de l'impuissance du sauvage en lutte contre la nature » (Lénine). « La religion est le soupir de la créature accablée par le malheur, l'âme d'un monde sans cœur, de même qu'elle est l'esprit d'une époque sans esprit. C'est l'opium du peuple. Le véritable bonheur du peuple exige que la religion soit supprimée en tant que bonheur illusoire du peuple. Exiger qu'il soit renoncé aux illusions concernant notre propre situation, c'est exiger qu'il soit renoncé à une situation qui a besoin d'illusions. La critique du ciel se transforme en critique de la terre, la critique de la religion en critique du droit, la critique de la théologie en critique de la politique » (Marx). « A ceux qui plaident pour la religion en affirmant qu'elle donne des consolations, Feuerbach répliquait avec raison que toute consolation est réactionnaire. Quiconque s'efforce de consoler des esclaves au lieu de les inciter à la révolte, se fait l'auxiliaire des esclavagistes » (Lénine). « Toutes les classes d'opresseurs ont besoin, pour sauvegarder leur domination, de deux agents dans la société : le prêtre et le bourreau. Le bourreau réprime la protestation et la révolte des opprimés; le prêtre leur fait entrevoir, ce qui n'engage à rien, un adoucissement à leurs maux, la récompense de leurs sacrifices; cependant que se maintient la classe dominante, le prêtre enseigne la résignation aux opprimés et les détourne de l'action révolutionnaire » (Lénine).

Conclusions

De cette étude, il ressort :

1° Que l'Église n'est entrée dans la mêlée sociale que pour prolonger son existence liée intimement à celle du capitalisme;

2° Qu'il y a hypocrisie flagrante de sa part à se déclarer soucieuse d'améliorer la condition des ouvriers en spiritualisant le capitalisme, alors qu'elle préconise la restauration du régime d'exploitation, puis son évolution vers une forme corporative qui n'est autre que le fascisme. Entre *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*, l'évolution est nette; l'Église a passé de la conception capitaliste à la conception fasciste;

3° Que sur le terrain idéologique et le terrain pratique, ses doctrines et son action sont incompatibles avec la doctrine et l'action révolutionnaires. Elle est, au dire même d'un de ses dignitaires, « la grande puissance conservatrice organisée. Elle a conservé, au milieu de la formidable poussée socia-

liste de ces derniers temps, les droits de la propriété privée, la vraie notion de la justice et du droit, le respect des droits individuels et, en maintenant ces vérités, elle a gardé au monde la vraie base de l'ordre social » (Mgr Verdier, *Revue apolo-gélique*, 1922). Son but est de maintenir l'homme dans un esclavage spirituel et matériel qui doit lui assurer, à elle et à son alliée, la direction de cette multitude qu'elle assimile à un troupeau. Elle a d'ailleurs souligné elle-même cette antinomie foncière : « Personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste » (Pie XI);

4° Que l'Église ne doit pas être considérée seulement comme une puissance spirituelle, mais comme un implacable adversaire politique et social; qu'il ne faut pas séparer la lutte contre le capitalisme de la lutte contre l'Église; que la propagande anticléricale prolétarienne n'est qu'un aspect de la lutte de classe.

Madeleine HÉRARD.

M. YVON

Ce qu'est devenue
la Révolution russe
DES FAITS
DES CHIFFRES
DES DOCUMENTS

« Nous restons encore quelques-uns
qui n'avons pas perdu l'habitude de
penser que le mensonge est toujours
contre-révolutionnaire. »

Marcel MARTINET.

« Culture prolétarienne ».